

RÉUNION ORDINAIRE

Samedi 29 septembre 2012
École secondaire catholique de Hearst

PRÉSENCES

Conseillères et conseillers scolaires :

Isabelle Charbonneau, présidente
Daniel Grzela, vice-président (vidéoconférence)
Denis Bélanger
Chantal Couture Rancourt
Paula Delguidice (vidéoconférence)
Langis Dion
Bernard Laberge
Lynn Ouellette
Roger Grégoire (vidéoconférence)
Reynald Rivard (vidéoconférence)

Membres du personnel :

Lorraine Presley
Julie Bisson
Karine Lafrenière (vidéoconférence)
Mario Fillion (vidéoconférence)
Nicole Gaudet (vidéoconférence)
Jérémy Lepage (vidéoconférence)

Élève conseillère :

Geneviève Loiselle

Membres de l'auditoire :

Anne Vinet-Roy (vidéoconférence)

ABSENCES

Aucune

1. PRIÈRE D'OUVERTURE

I. Charbonneau souhaite la bienvenue à tous et à toutes. D. Bélanger récite la prière d'ouverture.

La prière est offerte pour J.-M. Champion et H. Guillemette.

2. RÉACTIVATION DE LA SÉANCE ORDINAIRE

PROPOSÉE PAR : B. Laberge
APPUYÉE PAR : D. Bélanger

Résolution n° 12-233

QUE la réunion ordinaire du Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières soit réactivée à 8 h 12 le samedi 29 septembre 2012.

Adoptée

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

PROPOSÉE PAR : L. Dion
APPUYÉE PAR : R. Rivard

Résolution n° 12-234

QUE l'ordre du jour de la réunion ordinaire du 29 septembre 2012 du Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières soit adopté tel que présenté.

Adoptée

4. ABSENCES DE CONSEILLÈRES OU DE CONSEILLERS SCOLAIRES

Aucune.

5. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Aucun.

6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

PROPOSÉE PAR : C. Couture Rancourt Résolution n° 12-235
APPUYÉE PAR : D. Grzela

QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire tenue le 21 août 2012 soit adopté tel que présenté.

Adoptée

7. PRÉSENTATION

Aucune.

8. RAPPORTS

8.1 Rapport du gérant des finances

PROPOSÉE PAR : L. Ouellette Résolution n° 12-236
APPUYÉE PAR : R. Grégoire

M. Filion présente les achats payés en août 2012.

En comparaison avec les prévisions budgétaires 2012-13, le Conseil a réussi à augmenter les effectifs scolaires de 24.0 au palier élémentaire et de 5.40 au palier secondaire.

K. Lafrenière précise que les deux projets qui figurent au rapport des achats au-dessus de 50 000 \$ pour août 2012 ont été approuvés à la table du Conseil et payés en entier grâce à une subvention.

Pour terminer, M. Filion présente les rapports de mise en œuvre des politiques 2103, 2104, 2105, 2106, 2107 et 7101.

QUE le rapport soumis par le gérant des services financiers soit reçu tel que présenté.

Adoptée

PROPOSÉE PAR : L. Dion Résolution n° 12-237
APPUYÉE PAR : D. Bélanger

QUE le Conseil approuve les paiements des comptes payables pour le mois d'août 2012 au montant de 3 563 479,93 \$.

Adoptée

PROPOSÉE PAR : D. Grzela Résolution n° 12-238
APPUYÉE PAR : B. Laberge

QUE le Conseil approuve les versements de la paie pour le mois d'août 2012 au montant de 2 834 509,36 \$.

Adoptée

8.2 Rapport de la gérante des ressources humaines

PROPOSÉE PAR : L. Dion Résolution n° 12-239
APPUYÉE PAR : B. Laberge

J. Bisson présente les démissions, retraites, nominations et embauches.

Elle souligne que les polices et les contrats avec la Great-West se terminent le 30 septembre 2012. On remercie J. Bisson pour son professionnalisme dans ses communications avec la Great-West.

On souligne que la diminution de la dotation des bibliothécaires et des secrétaires n'a pas été un choix facile. Par contre, le Conseil a l'obligation de tenir en compte la baisse d'effectif annuel ainsi que le financement octroyé par le ministère de l'Éducation.

QUE le rapport soumis par la gérante des ressources humaines et des services d'appui soit reçu tel que présenté.

Adoptée

PROPOSÉE PAR : D. Bélanger Résolution n° 12-240
APPUYÉE PAR : C. Couture Rancourt

QUE le Conseil ratifie les changements relatifs au personnel enseignant tels que présentés.

Adoptée

PROPOSÉE PAR : L. Ouellette Résolution n° 12-241
APPUYÉE PAR : D. Bélanger

QUE le Conseil ratifie les changements relatifs au personnel d'appui tels que présentés.

Adoptée

PROPOSÉE PAR : B. Laberge Résolution n° 12-242
APPUYÉE PAR : D. Grzela

QUE le Conseil approuve le processus disciplinaire pour l'un de ses membres du personnel, et ce, tel que présenté à la réunion du comité plénier à huis clos à la résolution no. 12-074.

Adoptée

PROPOSÉE PAR : L. Dion Résolution n° 12-243
APPUYÉE PAR : B. Laberge

Attendu que le Conseil veut respecter les paramètres fiscaux du gouvernement;

Attendu que le Conseil éprouve annuellement une baisse d'effectifs;

Attendu que le Conseil est redevable au ministère de l'Éducation et aux contribuables de ses régions;

Attendu que le Conseil désire respecter sa mission et vision dans l'application des réductions;

QUE le Conseil approuve la réduction de 5.24 postes réguliers (ETP) au niveau des secrétaires d'école et la réduction de 2.25 postes réguliers (ETP) au niveau des bibliotechniciennes et que les avis de réductions soient expédiés dès le début octobre 2012, et ce, selon le plan proposé.

Contre : D. Grzela
Pour : D. Bélanger
C. Couture Rancourt
P. Delguidice
L. Dion
B. Laberge
L. Ouellette
R. Grégoire
R. Rivard

Adoptée

8.3 Rapport de la gérante des installations

PROPOSÉE PAR : C. Couture Rancourt Résolution n° 12-244
APPUYÉE PAR : R. Grégoire

K. Lafrenière partage que la Ville de Timmins propose de retirer la composante « commercial entertainment establishment » tel qu'indiqué dans la demande de changement de zonage envoyé en août 2011 pour être remplacé par un complexe hôtelier seulement.

Le ministère de l'Éducation a donné son approbation afin que le Conseil puisse offrir l'École catholique Louisbourg à Hearst au grand public. À la suite d'une annonce publique, la date limite pour soumettre un intérêt est le 12 octobre 2012.

QUE le rapport soumis par la gérante des installations soit reçu tel que présenté.

Adoptée

8.4 Rapport des agentes et des agents de supervision

PROPOSÉE PAR : B. Laberge
APPUYÉE PAR : L. Ouellette

Résolution n° 12-245

N. Gaudet raconte que l'École catholique Don-Bosco de Timmins s'est mérité une reconnaissance de l'OQRE pour sa performance aux tests provinciaux. Celle-ci a été sélectionnée parce qu'elle figure parmi les excellents exemples de communautés scolaires qui se distinguent par leur leadership, la mise en place d'initiatives et de stratégies basées sur l'analyse des données pour aider chaque élève à réussir.

Le 13 septembre dernier, les élèves de la 4^e et 5^e année des écoles de Timmins, Iroquois Falls, Val Gagné, Ramore et Cochrane ont eu l'occasion de participer au concert de la symphonie de Toronto mettant en vedette une nouvelle composition musicale basée sur « Le chandail de hockey », l'histoire classique de Roch Carrier.

Les élèves et le personnel de l'École secondaire catholique Thériault ont eu une célébration ayant pour but de valoriser les élèves et célébrer les résultats aux tests provinciaux.

J. Lepage exprime qu'ils ont eu l'occasion de présenter le projet de l'école communautaire et citoyenne de l'École catholique Nouveau-Regard au carrefour de recherche sur l'éducation dans le cadre du congrès de l'ACELF le 19 septembre dernier. Ce carrefour réunissait des chercheurs et des intervenants du domaine de l'éducation.

Le projet de l'école communautaire et citoyenne se poursuit davantage cette année à l'École catholique Nouveau-Regard. Un comité jeunesse sera mis sur pied et siègera aux réunions de la Ville de Cochrane et un règlement sera adopté à cet effet.

L'école secondaire catholique Cité des Jeunes aimerait organiser un voyage éducatif et culturel en Europe en mars 2014 afin de permettre à environ 22 élèves d'acquérir des connaissances, habiletés et valeurs par ces expériences pédagogiques.

S. Petroski souligne que le programme de tutorat avant et après les heures de classe se poursuit encore cette année. On y consacre une somme de 24 000 \$. Les écoles qui en font demande pourront prévaloir de ce service qui permet d'offrir du soutien supplémentaire aux élèves qui en ont le plus besoin.

Le comité de participation des parents se rencontrera quatre fois au courant de l'année scolaire. Ce dernier assure un lien entre les parents, les conseillères et conseillers scolaires. La première rencontre est prévue le 29 octobre 2012.

Le soutien se poursuit quant à la mise en œuvre de la politique portant sur les aliments et les boissons dans les écoles. Un atelier portant sur les troubles de l'alimentation ainsi que l'intimidation fondée sur le poids, la dépression, l'anxiété et l'exclusion sociale a été offert par le Bureau de santé Porcupine. Entre autres, six personnes de notre Conseil provenant de chaque région ont pu bénéficier de cet atelier.

Considérant que l'atelier était offert seulement en anglais, on suggère de communiquer avec le Bureau de santé Porcupine pour leur faire part de notre désir absolue de recevoir les ateliers en français à l'avenir.

L'École secondaire catholique Sainte-Marie a réussi à mettre en valeur la grande richesse et les nombreux talents de ses élèves et du personnel lors du congrès de l'AFMO tenue les 5, 6 et 7 septembre 2012. On félicite toute la communauté scolaire de cette école pour sa participation active et son rayonnement auprès de la communauté lors de cet événement.

QUE le rapport soumis par les agentes et les agents de supervision soit reçu tel que présenté.

Adoptée

PROPOSÉE PAR : D. Grzela
APPUYÉE PAR : B. Laberge

Résolution n° 12-246

QUE le Conseil approuve le voyage éducatif de l'École secondaire catholique Cité des Jeunes en Europe (Espagne, France et Portugal) selon la politique du Conseil 6118 – Sorties éducatives.

Adoptée

8.5 Rapport de la chef des services en enfance en difficulté

PROPOSÉE PAR : P. Delguidice
APPUYÉE PAR : B. Laberge

Résolution n° 12-247

C. Morin Secord souligne que la mise en œuvre du nouveau plan d'enseignement individualisé Trillium s'effectuera en trois temps. Les écoles élémentaires feront la mise en œuvre soit en septembre ou en janvier à la suite d'une formation sur le nouvel outil. Quant aux écoles secondaires, elles entreprendront la transition du nouveau PEI à l'automne 2013.

À l'occasion d'une réunion d'équipe des services intégrés, les trois conseillères EED ainsi que la chef des services en enfance en difficulté ont collaboré avec le secteur pédagogique/construction identitaire dans la planification annuelle des services offerts aux écoles.

Les écoles ayant un besoin d'utiliser les stratégies de prévention et d'intervention en situation de crise recevront la formation CPI en début d'année scolaire.

QUE le rapport soumis par la chef des services en enfance en difficulté soit reçu tel que présenté.

Adoptée

8.6 Rapport de la chef du directeur de la politique d'aménagement linguistique et des communications

PROPOSÉE PAR : C. Couture Rancourt
APPUYÉE PAR : L. Dion

Résolution n° 12-248

R. Loïselle a eu l'occasion de participer au congrès de l'AFMO qui se déroulait dans la région de Témiscaming Shores les 5 et 6 septembre 2012. Lors de ce congrès, il a dirigé l'animation jeunesse avec les élèves de l'École secondaire catholique Sainte-Marie en collaboration avec M. Martin Hacquard et ses classes de civisme.

R. Loïselle a participé à une réunion au Ministère pour la mise à jour des plans d'amélioration des conseils le 18 septembre dernier. Dans le cadre de cette réunion, il y avait une présentation des données provinciales au testage provincial et les liens à tisser entre les PAC, le cadre de leadership, le cadre d'efficacité mat-12^e et l'amélioration du rendement.

Lors du congrès de l'ACELF qui se déroulait du 20 au 23 septembre à Montréal, R. Loïselle a eu l'occasion de participer à une formation et des ateliers portant sur l'appropriation de la culture, la construction identitaire et le multiculturalisme.

QUE le rapport soumis par le directeur de la politique d'aménagement linguistique et des communications soit reçu tel que présenté.

Adoptée

8.7 Rapport de la chef des services pédagogiques M-6

PROPOSÉE PAR : D. Bélanger
APPUYÉE PAR : C. Couture Rancourt

Résolution n° 12-249

V. Girouard informe les membres que le programme d'été pour l'apprentissage en littératie des élèves de 1^{re}, 2^e et 3^e année a vécu encore cette année de nombreux succès face à l'apprentissage en littératie, dans un contexte d'activités diversifiées, amusantes et enrichissantes.

Les résultats du Conseil aux tests de l'OQRE 2011-2012 démontrent une amélioration dans tous les domaines, à l'exception d'une baisse légère en écriture 3^e année. Toutefois, le résultat en écriture 3^e année 2011-2012 dépasse la moyenne des résultats des cinq dernières années.

QUE le rapport soumis par la chef des services pédagogiques M-6 soit reçu tel que présenté.

Adoptée

8.8 Rapport de la chef des services pédagogiques 7^e – 12^e

PROPOSÉE PAR : R. Grégoire
APPUYÉE PAR : B. Laberge

Résolution n° 12-250

Nathalie Grenier-Ducharme présente les résultats de chacune des écoles secondaires du Conseil aux tests provinciaux de l'OQRE pour l'année scolaire 2011-2012. Ces résultats démontrent de nettes améliorations au niveau des pratiques professionnelles dans nos écoles.

On félicite le personnel pour leur dévouement auprès des élèves.

QUE le rapport soumis par la chef des services pédagogiques 7^e – 12^e soit reçu tel que présenté.

Adoptée

8.9 Rapport de la directrice de l'éducation

PROPOSÉE PAR : L. Dion
APPUYÉE PAR : B. Laberge

Résolution n° 12-251

L. Presley présente les dates importantes. De plus, elle effectue une mise à jour sur le modèle logique du Conseil quant aux objectifs à atteindre par la fin juin 2013 pour chacune des quatre axes stratégiques soit la qualité de l'éducation, la francité, la catholicité et le rayonnement communautaire.

L. Presley présente le rapport de mise en œuvre de la politique 2102 relative aux demandes d'organismes communautaires.

L. Presley réitère l'importance de participer à des congrès qui permettent de se ressourcer et qui sont en lien avec la planification stratégique du Conseil. De plus, il permet d'aller chercher de nouvelles pratiques pour permettre de mettre en œuvre de nouvelles initiatives. Elle apprécie énormément le fait d'avoir eu l'occasion d'y participer. Une discussion au sujet du congrès s'ensuit.

QUE le rapport soumis par la directrice de l'éducation soit reçu tel que présenté.

Adoptée

8.10 Rapport de l'élève conseillère

PROPOSÉE PAR : D. Bélanger
APPUYÉE PAR : L. Ouellette

Résolution n° 12-252

G. Loiselle présente le rapport d'activités des écoles secondaires.

QUE le rapport soumis par l'élève conseillère soit reçu tel que présenté.

Adoptée

9. INFORMATION

Aucune.

10. CORRESPONDANCE

Aucune.

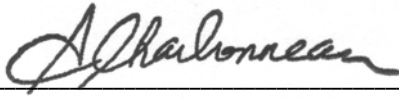
11. LEVÉE DE LA SÉANCE

PROPOSÉE PAR : C. Couture Rancourt
APPUYÉE PAR : L. Dion

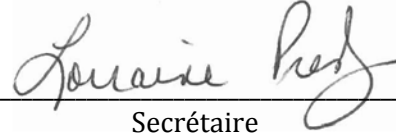
Résolution n° 12-253

QUE la séance soit levée à 9 h 18.

Adoptée



Présidente



Secrétaire